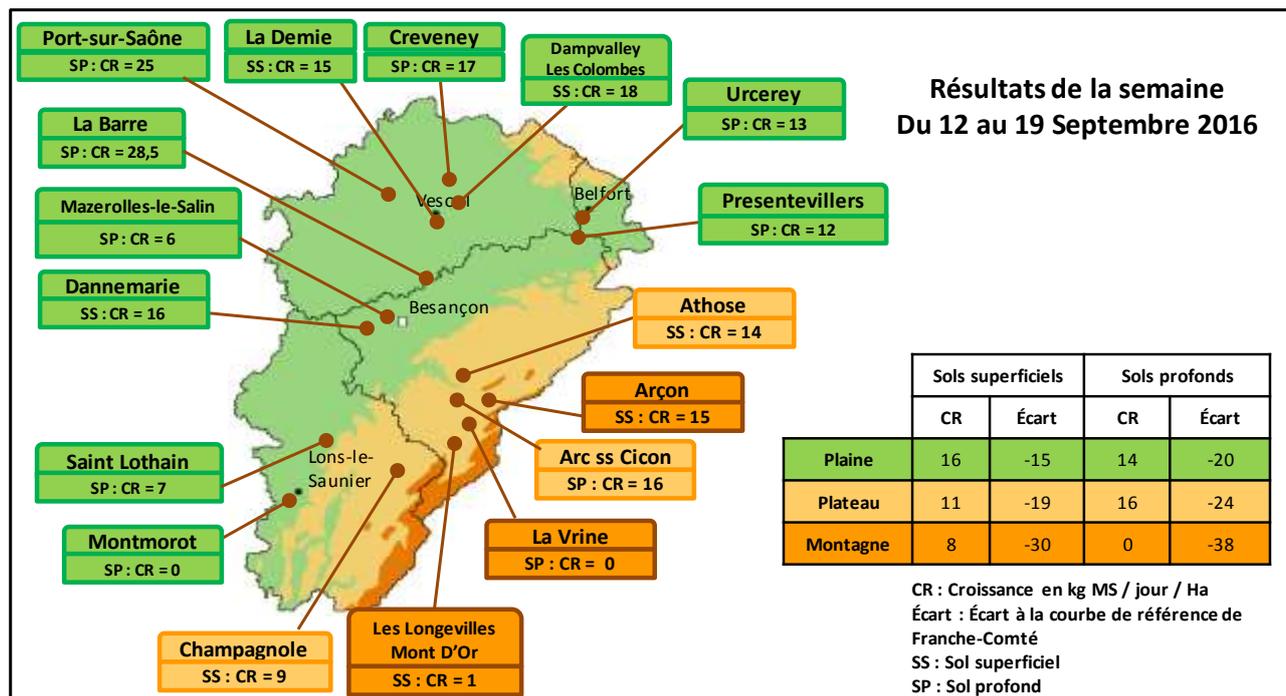


# Météo de l'herbe du 2016

Les précipitations de ces derniers jours sont les bienvenues. La reprise des croissances permettrait d'offrir aux animaux un pâturage d'automne qu'il est intéressant de valoriser pour réduire le coût alimentaire des rations.



## Repères conduite du troupeau : du 12 au 19 Septembre 2016

	39 Foin	39 Ensilage	25-90 Foin	25-90 Ensilage	70 Foin / Enrubannage	70 Ensilage
Lait moyen / vache traite (kg)	19,6	21,1	20,9	21,6	16,1	20,1
TB Moyen (g/kg)	36,5	37,8	37,8	39,0	38,1	38,2
TP Moyen (g/kg)	32,1	32,1	32,7	32,5	31,7	32,3
Valorisation ration de base (kg)	9,2	8,5	12,1	12,1	7,7	9,6
Coût HFPE (€ / 1000 kg lait)	69,3	72,3	56,8	53,9	70,0	62,9
g de concentrés / kg de lait	245	247	196	165	250	222

**Point de vue de l'éleveur :** M.Frédéric JARDON, Urcerey (90).

Après un printemps très arrosé, la météo estivale n'a pas été très clémente. Les pâtures ont tout d'abord souffert du froid et de l'excès d'eau, il n'a pas été possible de faire manger l'herbe de façon optimale. Les refus ont été fauchés vers le 15 juillet et la repousse s'en est trouvée très compromise : environ 8Kg de MS/Ha/jour.

Au final, je suis bien content d'avoir eu suffisamment d'ensilage de maïs et d'enrubanné pour pallier ce manque de fourrage permettant ainsi de maintenir la production à 20Kg de lait jusqu'au 15 août. Cette année, la période printanière n'a pas permis de réaliser les performances que j'espérais et cela risque de se prolonger au cours de l'hiver car la qualité des fourrages récoltés est bien moyenne.

*Propos recueilli par M. Philippe TONDU, Conseil Élevage 25-90.*

Tous les mardis, retrouvez votre météo de l'herbe sur le site internet des Chambres d'Agriculture de Franche-Comté : [www.franche-comte.chambagri.fr](http://www.franche-comte.chambagri.fr)

Groupe herbe Franche-Comté : Chambre Régionale d'Agriculture, Chambres Départementales d'Agriculture 25-90, 39, 70, Contrôle Laitier 25-90, Jura Conseil Elevage, Haute-Saône Conseil Elevage, Interbio FC.

**Groupe Herbe Franche-Comté**

Réalisé avec le soutien financier de :



région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**